

Clamart, 28 février 2022

Chers Parents

Dans le cadre de la préparation à la Confirmation, nous offrons à votre jeune lycéen un temps de **retraite spirituelle : c'est le temps fort et incontournable de ce parcours.**

Nous irons au Centre de Retraite Spirituelle des Pères Lazaristes à **Villebon** sur Yvette.

Cette retraite est également proposée aux autres lycéens : ce sera l'occasion de vivre un moment fraternel en aumônerie et d'entourer les jeunes qui préparent leur confirmation. Ce sera surtout une opportunité de se poser et de prendre un temps de prière et de réflexion personnelle.

Sur le plan pratique :

- **Départ le samedi 2 avril : rendez-vous à 9h30 au Parking du Cèdre au Plessis Robinson**
- **Retour vers 19h30 le dimanche 3 avril au même endroit.**

- Prévoir un pique-nique et un goûter pour le samedi.
- Affaires à emporter :
 - Sac de couchage ou drap
 - Affaires pour la nuit
 - 2 paires de chaussures : 1 pour l'intérieur et 1 pour l'extérieur
 - De quoi écrire
 - Masques pour le week-end
- En cas de traitement médical : fournir la copie de l'ordonnance avec le traitement.
- Informez-nous de toute allergie ou intolérance alimentaire dès réception de ce courrier pour que la communauté puisse s'organiser.

Cette retraite a un coût. Les frais de logement et d'hébergement s'élèvent à **40 €**. Ce montant ne doit pas empêcher la venue d'un jeune (règlement en plusieurs fois ou réduit en fonction de vos possibilités)

Merci de bien vouloir nous retourner en même temps l'autorisation parentale ci-après avec un chèque de **40 €** à l'ordre de : ADN OCHA CLA à Ochaclap – 340 avenue du Général de Gaulle à Clamart pour la date du **24 mars 2022**.

Bien fraternellement,

L'équipe Ôchaclap Lycée

AUTORISATION PARENTALE RETRAITE CONFIRMATION

Je soussigné(e) :

Père/mère de :

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....

Autorise mon fils/ma fille :

À participer à la retraite de Confirmation au Centre de Retraite Spirituelle des Pères Lazaristes à Villebon sur Yvette le week-end du 2 avril au 3 avril 2022 sous la responsabilité de Marc-Elie BOUTROLLE.

En cas de maladie ou accident, j'autorise le responsable du groupe, Marc-Elie BOUTROLLE, à prendre le cas échéant toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de mon enfant.

Cette personne pourra sortir du service des urgences mon enfant si le médecin des urgences juge que son état lui permet de retrouver son groupe.

Et verse une participation de **40 €** - chèque à l'ordre de : ADN Ochacla

Le :

Signature du ou des parents